

Depuis le 3 avril, les cheminots poursuivent la grève pour la défense du statut, contre le plan du gouvernement, et pendant ce temps-là...

Ce 7 mai, le Premier ministre reçoit, une par une, les confédérations syndicales. Son objectif est clair : faire cesser la grève à la SNCF. « *Il faut que les syndicats grévistes prennent leurs responsabilités rapidement* », déclare-t-il sur Europe 1, le 26 avril. « *Il y a encore beaucoup de choses à discuter* », assure-t-il.

Édouard Philippe est tout aussi clair sur les sujets qu'il ne veut pas mettre sur la table. Le gouvernement reste « *déterminé* » à mener ce qu'il considère comme une réforme « *indispensable* », et ses trois axes principaux – ouverture à la concurrence, transformation en société anonyme et fin du recrutement au statut – ne font « *pas l'objet de discussions* », martèle-t-il. « *Il n'y aura pas de moratoire de la réforme* », clame le rapporteur LREM du projet de loi adopté en première lecture à l'Assemblée nationale.

La « reprise de la dette »...

Mais alors, que peut-il sortir de l'entrevue avec le Premier ministre ? Il veut discuter avec les syndicats des « *questions relatives à la reprise de la dette* » de la SNCF par l'État, notamment « *le montant, le rythme, les modalités* », dit-il.

Édouard Philippe a réaffirmé que si l'État reprend la dette, « *c'est l'ensemble des Français qui vont porter une dette accrue* ». Ils sont donc « *en droit d'être exigeants avec la SNCF (...) pour que*

l'entreprise ne creuse pas à nouveau une dette ». Un mensonge, doublé d'un chantage éhonté !

La dette n'est pas celle des cheminots, même les cadres dirigeants de la SNCF le disent, dans une lettre au vitriol adressée au Premier ministre.

Cette « dette », ce sont les gouvernements successifs qui l'ont creusée, en faisant porter à la SNCF le coût de leurs propres décisions (la construction du réseau à grande vitesse à partir des années 1980).

Une spirale de déréglementation

La « convention de branche » s'appliquerait aux concurrents privés de la SNCF, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence décidée par le gouvernement. Cette convention collective serait nécessairement moins favorable que le statut (que le gouvernement entend supprimer dès le 1^{er} janvier 2020 pour les nouveaux embauchés à la SNCF).

Une spirale de déréglementation au sein même de la SNCF est sur le point d'être enclenchée, au nom de l'argument de la « *compétitivité* » face aux futurs concurrents privés.

Le DRH de la SNCF a déclaré à la presse, le 27 avril, vouloir aboutir rapidement à un « *pacte d'entreprise* » accompagnant la transformation en société anonyme, au 1^{er} janvier 2020. Le « *cadre social* » des nouveaux agents de la SNCF, qui n'auront plus le statut, prévoira « *une carrière moins linéaire* », dit déjà le DRH.

« La dette n'est ni celle des cheminots ni celle des Français. C'est celle des politiques. » La colère des cadres sup de la SNCF

Le journal *Le Parisien* (28 avril) fait savoir que « *le SNCS (Syndicat national des cadres supérieurs du groupe public ferroviaire) va adresser une lettre au Premier ministre en début de semaine* ». Jean Wieland, président adjoint du SNCS, explique : « *Nous attendons depuis presque un mois que M^{me} Elisabeth Borne réponde à toutes nos interrogations sur la dette, sur le financement des infrastructures où il manque 500 millions d'euros par an, sur l'avenir des lignes TGV déficitaires ou encore sur le 1,7 milliard qu'il faut trouver pour financer les petites lignes. Puisqu'elle ne daigne pas nous répondre, nous allons écrire à M. Édouard Philippe. Nous ne le ferions pas si la situation n'était pas si grave.* » Fin mars, ils étaient une centaine à participer à l'assemblée générale du SNCS. « *C'était du jamais vu, même en 1995, se souvient un ancien cadre. Beaucoup étaient très remontés contre le gouvernement.* » À l'argument de la « dette » de la SNCF dont le gouvernement impute la responsabilité aux cheminots, un cadre supérieur rétorque que « *ce n'est ni celle des cheminots ni celle des Français. C'est celle des politiques.* »